

Inuit Tapiriit Kanatami

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'Inuit Nunangat, les terres des Inuits du Canada, représente environ le tiers de la masse continentale du Canada et la moitié de son littoral. Ce territoire, régi par cinq traités modernes enchâssés dans la Constitution (accords sur les revendications territoriales), renferme une bonne partie des ressources non renouvelables et d'autres ressources naturelles du Canada. Le gouvernement du Canada compte beaucoup sur les projets de mise en valeur des ressources pour stimuler la croissance de l'économie, notamment pour augmenter la richesse, créer des emplois et rehausser le taux de productivité. Les Inuits sont ouverts aux projets d'une échelle et d'un rythme qui autorisent le meilleur équilibre entre le développement économique, le développement social, la continuité culturelle et la protection de l'environnement. Il existe un guide sur la mise en valeur contemporaine des ressources dans l'Arctique dans les propos et l'esprit de la Déclaration inuite circumpolaire sur les principes de mise en valeur des ressources dans l'Inuit Nunaat. La mesure qu'il faut prendre pour réaliser cet équilibre et assurer la croissance de l'économie est la mobilisation active des Inuits et l'établissement d'un partenariat avec eux. Il convient de signaler que, ces derniers mois, les dirigeants provinciaux et de grands dirigeants d'entreprise ont fait des déclarations qui ont connu une large publicité pour dire que l'établissement de partenariats actifs et constructifs avec les peuples autochtones du Canada est essentiel pour créer un chemin fiable et sans obstacles pour l'approbation et la mise en œuvre des grands projets de mise en valeur des ressources.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Outre les mesures mentionnées en réponse à la question précédente, un autre grand secteur où les mesures du gouvernement fédéral pourraient renforcer la contribution des Inuits aux performances économiques générales du Canada et à la création d'emplois qui va de pair est celui de l'éducation et de la formation des Inuits. Les Inuits et le Canada ont besoin d'utiliser de manière concertée, ciblée et inventive les compétences et les fonds du gouvernement fédéral pour radicalement améliorer le niveau d'instruction et d'acquisition des compétences des Inuits. En dépit d'hypothèses répandues et fausses du contraire, le Parlement et le gouvernement fédéral ont largement les pouvoirs et la capacité nécessaires pour prendre des mesures imaginatives et lourdes de conséquences en vue de grandement améliorer les résultats de l'instruction et de la formation des Inuits. Ces pouvoirs et cette capacité proviennent d'une diversité de fondements enchâssés dans la Constitution, notamment les pouvoirs du Parlement d'établir des lois au sujet des Inuits à l'article 91.24 de la *Loi constitutionnelle* de 1867, au sujet de la mise en œuvre des traités modernes (accords sur les revendications territoriales) avec les Inuits, les pouvoirs spéciaux du fédéral dans les territoires et sur des domaines comme les zones

marines, les pêches et les questions transfrontalières, et également les pouvoirs du Parlement de dépenser sans restriction. L'amélioration radicale de l'instruction et de la formation des Inuits ne sera pas possible sans le recours au financement fédéral ciblé. L'ampleur de ce qui est nécessaire est vaste. En 2006, un conciliateur désigné par le gouvernement fédéral a déclaré, au cours du processus d'actualisation de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales au Nunavut, que même un court projet échelonné sur cinq ans visant à opérer des percées même modestes dans le taux de participation des Inuits à la population active au Nunavut nécessiterait 100 millions de dollars de crédits fédéraux. Les ressources financières des ordres inférieurs de gouvernement dans l'Inuit Nunangat ne suffisent pas à prendre en charge ces coûts à même les sources de financement existantes. La Stratégie nationale sur l'éducation des Inuits, appelée *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier*, a été lancée en 2011 et est prête à entrer en vigueur.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Outre la réponse à la première question, il est important que les parlementaires sachent que les tendances générales qui touchent la population canadienne ne se matérialisent pas de la même façon pour les Inuits et les autres peuples autochtones. La population inuite du Canada est beaucoup plus jeune que le reste de la population. Même si le taux de fécondité diminue progressivement, le nombre d'Inuits appartenant à la cohorte d'emploi de prime importance (20 à 60) accusera une croissance régulière au cours des décennies à venir. Cela présente à la fois un défi et une occasion inespérée. Un défi en ce sens que les politiques du secteur public et les initiatives du secteur privé devront être conçues de manière à générer des emplois suffisants et d'autres occasions économiques pour les Inuits, en particulier pour les jeunes Inuits qui entrent pour la première fois dans la population active. Une occasion en ce sens que le fait d'attirer avec succès et d'optimiser la participation des Inuits à l'emploi peut contribuer de façon concrète et importante à l'autarcie économique des Inuits et aux performances économiques ainsi qu'au bien-être de tout le Canada. Il y a un autre paramètre de la démographie dans l'Arctique qu'il faut souligner. Ce paramètre est bien résumé dans le texte d'une Déclaration inuite circumpolaire sur les principes de mise en valeur des ressources dans l'Inuit Nunaat (Conseil circumpolaire inuit, mai 2011) : « [10.3] Les Inuits sont résolus à protéger la culture inuite contre les pressions et les impacts défavorables et excessifs susceptibles de résulter de la conception trop ambitieuse, mal synchronisée ou mal planifiée et réalisée de projets de mise en valeur des ressources, d'autant plus qu'un tel scénario risque de précipiter l'afflux majeur de non-Inuits sans procurer les technologies, les compétences et la formation ainsi que les possibilités commerciales dont les Inuits ont besoin. » [traduction]

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La réponse à cette question est donnée ci-dessus. Toutefois, pour la développer, les Inuits sont parmi les plus jeunes citoyens du Canada, puisque leur âge moyen est de 22 ans – soit environ la moitié de l'âge moyen canadien qui est de 40 ans. L'essentiel de ce segment de la population franchit actuellement le système d'éducation, mais trop rares sont ceux qui obtiennent leur diplôme. La dure réalité de l'éducation des Inuits aujourd'hui est qu'à peu près les trois quarts des enfants ne terminent pas l'école secondaire et que beaucoup constatent que leurs compétences ne soutiennent pas la comparaison avec celles des diplômés non autochtones. Les piètres résultats scolaires ont des conséquences sociales

néfastes, notamment un plus fort taux de chômage, un plus grand nombre de jeunes qui ont maille à partir avec le système de justice pénale et un fort taux d'incidence de maladies et de pauvreté. Les conditions socio-économiques actuelles s'aggraveront à moins qu'un plus grand nombre d'enfants inuits n'obtiennent leur certificat d'études secondaires et jouissent de possibilités de réussir au niveau des études supérieures. La vision de la Stratégie nationale sur l'éducation des Inuits intitulée *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier* (Inuit Tapiriit Kanatami, juin 2011) est de diplômer des enfants qui parlent la langue inuite et au moins l'une des deux langues officielles du Canada et qui possèdent les compétences et les connaissances voulues pour contribuer avec fierté et confiance au XXI^e siècle.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Il existe une longue liste graphique et regrettable d'indicateurs amplement démontrés de développement économique et social qui révèlent les écarts marqués et durables dans le bien-être fondamental entre les Inuits et d'autres peuples autochtones, d'une part, et les Canadiens dans leur ensemble, d'autre part. Ces écarts ne sont pas moins douloureux du fait qu'ils caractérisent la vie des Canadiens depuis très longtemps. À vrai dire, le manque de progrès réguliers et appréciables les rend encore plus douloureux, tandis que leurs conséquences pour la société canadienne sont plus imprévisibles. Compte tenu des responsabilités spéciales du Parlement et du gouvernement du Canada à l'égard des peuples autochtones du Canada (d'ordre constitutionnel, juridique, politique, moral et historique), le Parlement et le gouvernement doivent faire des problèmes auxquels sont confrontés les peuples, les communautés, les entreprises et les familles autochtones une priorité absolue et centrale de toutes les politiques économiques du fédéral et de leur administration. Le regain d'intérêt de la communauté internationale pour les droits, les intérêts et les conditions de vie des peuples autochtones, en tant que composante clé de l'architecture des droits internationaux de la personne, doit inciter davantage le Parlement et le gouvernement du Canada à améliorer la conjoncture économique et les infrastructures des communautés inuites et arctiques à titre de point de référence de base permettant de déterminer et de mesurer la situation et les résultats économiques satisfaisants ou insatisfaisants de la société canadienne dans sa totalité.